

ACTION CITOYENNE

Préambule : En préambule vous engagez vous si vous êtes élu-e-s à déclarer Yvetot en Urgence Climatique et à tout mettre en œuvre pour que, localement, la justice sociale accompagne les bouleversements que notre société va connaître ?

Notre liste a été construite sur une plate-forme basée sur l'humanisme, la solidarité, la justice sociale. Elle représentera tous les Yvetotais, quelle que soit leur sensibilité. Elle a un programme qui tient compte de manière transversale pour chacun de ses thèmes, de la protection de l'environnement.

Elle refuse toute appartenance à des partis ou à des mouvements idéologiques.

En résumé, si elle considère devoir tout faire- après avis d'organismes compétents - pour protéger l'environnement et le climat, notre liste élue, appliquera son programme en concertation avec la population concernée (Yvetot et CCYN) et dans le respect des engagements pris par la France et par l'UE vis-à-vis de l'urgence climatique.

La démocratie locale :

Pouvez-vous vous engager à mettre en place de nouvelles modalités concrètes de participation des habitantes et habitants tant d'Yvetot que de la communauté de communes par exemple :

- Mettre en place un forum qui permette sensibilisation et formation approfondie sur le changement climatique, afin de co-construire en associant élu-e-s, citoyen-ne-s, agents, et représentant-e-s des services sociaux pour la mise en œuvre et le suivi des engagements.

Des rassemblements d'information et de formation sous forme de forum n'a jamais eu lieu. En revanche de nombreuses réunions publiques sont organisées afin de co-construire un projet avec les citoyens (exemple le quartier de la gare).

Un numéro unique « Allo Yvetot » étendu permettra aux citoyens de signaler un incident pour une action réparatrice, proposer des solutions pour répondre à l'urgence climatique, donner un avis sur les projets. (3 onglets sur le site : je signale, je propose, je donne un avis)

- Mettre en place une commission mixte (élu-e-s, citoyen-ne-s) s'informant régulièrement des travaux du GIEC normand qui vient de se créer, et étudier les orientations qui pourront découler de ses travaux.

Les élus, les services et les citoyens seront régulièrement informés des travaux du GIEC normand. Composé d'universitaires, présidé par des professeurs éminents ses conclusions seront prises en compte dans la réalisation de nos projets.

- En encourageant les projets citoyens collectifs (jardins partagés, lignes de "pedibus", coopératives de productions d'énergies renouvelables...) :

Nous sommes favorables au pédibus et un projet a été proposé à deux reprises pour finalement échouer car il reste difficile de convaincre les parents de s'engager. L'emploi d'agents communaux est difficile compte tenu du coût pour la ville et pour le salarié de la flexibilité imposée. Des solutions sont à l'étude, Une ligne de pédibus est toujours envisagée. Ainsi, nous sommes favorables à ce genre d'initiative.

La commune d'Yvetot compte déjà 3 jardins familiaux/partagés.

Dans notre programme figurent :

- L'idée du droit à végétaliser la ville qui sera un projet citoyen collectif.
- une zone test de maraichage communal en bio.
- Des cours de jardinage

Les services publics à Yvetot et dans la communauté de Commune

Quelle est votre position, quels sont les moyens que vous pensez mettre en œuvre ?

- Concernant la défense des services publics (en particulier le Service de l'enregistrement du Centre des Impôts, la CAF, CPAM...) pour refuser les fermetures, être vigilants sur les heures d'ouverture des services ? répondre aux difficultés des usagers des services publiques (Maison des Services Aides Publiques)

Yvetot, son maire et son équipe luttent contre ce genre de fermeture. Le combat était long et intense contre la fermeture du tribunal d'instance qui a finalement fermé. Il a été finalement remplacé par un « point d'accès au droit » financé par la commune.

Il est important de souligner que la Trésorerie d'Yvetot n'a pas fermé car Mr Canu s'est battu pour cela.

Nous devons rester vigilants sur les horaires d'ouverture de la poste.

Des solutions alternatives peuvent être envisagées comme des permanences en mairie.

- Concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement, avez-vous étudié la possibilité de revenir à une gestion municipale de l'eau ?

Cette suggestion a déjà fait l'objet de deux études. Mais elles ont fait face à un manque de moyen financier et de personnel. Aujourd'hui la gestion est entre les mains du Syndicat du Caux central par Francis alabert.

A l'étude actuellement, la possibilité de la gestion en régie.

Conseil : Réduire les surconsommations, apprendre à consommer ce qui pourra être une denrée rare, former les agriculteurs à la pratique du semis sous couvert végétal en minimisant le labour et donc la pollution des eaux de ruissellement.

Quid du stock de la ville ?

Quid de cuve de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage urbain ?

Quid d'apporter une aide financière à ceux qui font des travaux pour utiliser l'eau de pluie dans leur maison ?

- Concernant les services autour de l'éducation :
 - Que souhaiteriez-vous faire pour développer le projet éducatif local et le rendre plus ambitieux ?

Apprendre aux enfants à jardiner et à cuisiner (en inciter les écoles à avoir un potager) ainsi que leur apprendre le langage des signes.

- Quelle politique de la ville pour la toute petite enfance avant l'école d'une part et pour les plus grands quelles propositions pour les loisirs, et les temps après l'école ?

Pour la petite enfance est prévue la création d'un multi accueil.

Un projet de RAM itinérant (RAMi) est prévu pour ne laisser aucune assistante maternelle sans réseau. Projet financé avec la com com et la CAF dans le cadre du contrat général enfance (CGE). LE PEDT(Projet Educatif de Territoire) est en cours d'achèvement.

A ce jour, pour les maternelles il existe une garderie le Matin et le soir, ainsi qu'une aide aux devoirs pour les élémentaires.

- Seriez-vous favorables à une relance de projets de centres de vacances permettant aux enfants et aux jeunes de découvrir de nouveaux milieux, de nouveaux environnements mais aussi de poursuivre l'apprentissage du vivre ensemble ?

Nous sommes biens évidemment favorables. (Se référer aux compte-rendu du conseil municipal).

4-13 ans : 3 séjours en juillet : Longueville sur cie, Le valnaye à Saint Pierre de Manneville et à muchedent. Puis à pont douilly en aout. Le fil rouge est les JO.

Découverte de la nature (loup, bison) avec l'accueil de loisirs

14-17ans : séjour en Belgique (2nuits en auberge de jeunesse et camping) avec la maison de quartier

- pour les mêmes raisons, seriez vous favorables à la mise en place de mesures d'incitation et d'accompagnement de projets de classe de découverte au sein des écoles publiques en ayant l'objectif que chaque enfant puisse avoir l'occasion de partir au moins une fois au cours de sa scolarité primaire ?

Nous favorisons les classes vertes dans les écoles publiques depuis 2 ans. Nous comptons donc poursuivre l'aide financière et l'aide pour permettre aux élèves de récolter de l'argent.

- seriez vous favorables au développement de projets inter-générationnels par la mise en place, par exemple, de lieux de restauration accueillant des enfants et des personnes âgées ?

L'idée est excellente et est en projet au dossier « gare ».Ça existe déjà sur laporte. Enfin est prévue la création d'un lieu enfant/parent au programme.

- pour les cantines: quelle garantie pensez vous exiger pour un service non privatisé et de qualité tant sur l'accueil (suffisamment de personnel, que sur la nourriture (provenance, label de qualité)?

Les Menus sont établis aujourd'hui avec les diététiciennes. Le bio est incorporé de plus en plus avec un circuit court pour les légumes, les viandes et les produits laitiers.A ce jour, nous comptons 15% de bio et envisageons de le doubler en 6 ans.

Faire de la prévention : Stop au gaspillage alimentaire dans toutes les cantines de la maternelle au lycée aussi bien en privé qu'en public.

- Concernant la culture pour tous : quels sont vos projets d'incitation, de développement d'une culture diversifiée tant sur la programmation que sur la possibilité donnée aux citoyens et citoyennes de pratiquer quelque soient leur âge, leur milieu ?

Tout d'abord, nous poursuivrons notre politique tarifaire avantageuse pour les jeunes et les bénéficiaires des minima sociaux.

Est prévu de :

- développer les cartes blanches jeunes, pour permettre aux jeunes talents Yvetotaise de pouvoir s'exprimer en public.
- Diffuser des spectacles vivants de qualité et gratuits pour les élèves des écoles yvetotaises.
- Multiplier les collaborations entre les structures culturelles et les établissements scolaires de la ville. (Convention de partenariat galerie Duchamp /Lycée Queneau).
- Poursuivre nos actions auprès des publics en situation de handicap.
- Produire et diffuser des spectacles variés de renommée nationale (Laura Laune, Elodie Poux, Marc Lavoine, Nolwenn Leroy, Amir, Kokomo, les Ogres de Barack) et permettre à des publics éloignés de la culture d'assister à ces spectacles gratuitement.

La médiathèque est gratuite pour tous.

- Concernant le transport public : êtes vous prêts à réfléchir à la possibilité de la gratuité et à proposer à la communauté de communes la mise en place d'un dispositif de voiture partagée tel Rézo-pouce » afin de maintenir, voir développer, les moyens de transports collectifs permettant de circuler, tant en semaine que le week-end, pour des raisons professionnelles ou d'études, mais aussi pour des raisons familiales, sociales, culturelles ou de loisirs ?

Le Rézo pouce est à l'étude. Il sera envisagé avec la com com d'établir les points rézo pouces.

Nous allons analyser les obligations de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée le 24 Décembre 2019

La gratuité totale des moyens de transport collectifs n'est pas envisagée pour des raisons de contraintes administratives liées à la taxe versement transport. Aujourd'hui le ticket est de 0.50€ il n'a jamais augmenté depuis 2008. Des Navettes régulières sont mises en place les jours de marché le mercredi et le samedi. Les Personnes âgées sont conduites à leurs activités de loisirs. Nous poursuivrons ces opérations.

- Concernant la santé, favoriser des négociations pour qu'une permanence médicale soit accessible 24/24 et 7jours/7

C'est en cours depuis 3 ans et sera mis en place d'ici 2020. Jusqu'à minuit dans un premier temps.

Les finances locales

Pouvez-vous vous engager à :

- faire des achats publics à dimension écologique et sociale : en introduisant un critère de performance énergétique dans le cahier des charges des marchés publics

oui à condition de respecter le code des marchés.

Faire appel davantage à un assistant de la maîtrise d'ouvrage (accortpaille) lors des appels d'offres (future crèche, projet de halle)

- inscrire une clause sociale comme condition d'exécution du marché des achats publics

oui cela est déjà fait et sera poursuivi.

- avoir recours aux financements éthiques

oui sans mettre en péril les finances de la ville. La ville a déjà des partenaires bancaires mais il est toujours envisageable de consulter d'autres organismes de financement dits éthiques, solidaires et sociaux.

- mettre la priorité sur l'économie circulaire, sur les entreprises d'insertion locales

oui existent déjà ISA , VETNET, la bicyclerie. Un dossier de ressourcerie a été préparée à la CCYN. Nous ne serions pas hostiles à l'implantation d'un FABLAB.

- favoriser les dépenses liées à la sécurité de la population d'abord sur la formation et l'offre d'emploi vers des personnes de proximité et non pas sur des dispositifs tels que vidéo-surveillance.

Il est prévu le recrutement d'un 7eme policier. Une étroite collaboration existe entre la police et la gendarmerie. Avec La Police Municipale l'opération « tranquillité vacances » gratuite pour la population déjà.

Le developpement de la police de proximité est en cours.

La vidéo protection est nécessaire et dissuasive. Elle ne peut être consultée que sur commission rogatoire. Les données sont écrasées tous les mois.

- À étudier la possibilité d'intégrer un dispositif « zéro chômeur ».

C'est un dispositif séduisant mais complexe qui demande une étude de faisabilité sérieuse. Il faut trouver les partenaires (association tzcl), identifier les compétences de tous les chômeurs de longue durée et tous les besoins. Réduire le chômage est l'une de nos priorités et toute voie pour y parvenir est à étudier. La ville, par le CCAS son bras social, est déjà fortement pourvoyeuse d'emplois. Réduire la précarité est notre ADN.

- ne jamais abandonner la vie culturelle de la ville à des promotions commerciales tant dans le patrimoine foncier que dans les activités proposées.

La ville n'abandonne pas la vie culturelle. Par exemple, une convention a été signée sur plusieurs années afin de contrôler les tarifs du nouveau cinéma.

- Proposer une commission municipale pour évaluer le bien être des habitants par rapport à des indicateurs de bien être (et non par rapport au PIB)

L'idée s'apparente à une Enquête publique mais quelles devront être les compétences des membres de la commission ? Est-ce réaliste au niveau d'une commune comme Yvetot ? Qui définira les critères, le mode d'évaluation et analysera les résultats ? Faudra-t-il embaucher des statisticiens ?

Urbanisme

Pouvez-vous vous engager à :

- réguler les constructions de grandes surfaces

Oui c'est terminée. Il n'y en aura plus, l'Une en est même partie (cf intermarché à sainte marie des champs)

- ne pas permettre de grands projets inutiles et souvent destructeurs du patrimoine végétal, cultivable, émetteurs de GES (ex le projet de contournement Nord d' Yvetot, la construction de la LGV...)

Nous sommes opposés au contournement nord, le projet est abandonné.

La LGV, si elle voit le jour, ça ne sera pas avant 30 ans.

- revitaliser le centre-ville en permettant un brassage des populations.

Oui nous sommes favorables à la mixité sociale.

- revitaliser le centre ville économiquement.

C'est l'un de nos objectifs. Pour augmenter les capacités de chalandage, nous allons augmenter les parkings près du centre-ville (rue Carnot). Pour le rendre attractif, nous allons végétaliser la place des Belges et créer une halle pour des commerces non sédentaires. Il pourra être envisagées des boutiques éphémères.

- prévoir des lieux d'habitation pour les demandeurs d'asile, réfugiés qui seront nécessairement plus nombreux puisque concernés par les effets du changement climatique.

On l'a fait. Action citoyenne en était partenaire.

- Créer une instance de concertation lors d'opérations d'urbanisme modifiant sensiblement l'organisation d'un quartier, pendant la période d'instruction du dossier (par ex lors de lotissement, d'implantation d'un équipement public ou privé, programme conséquent de travaux communaux)

Une réunion de concertation a eu lieu pour l'aménagement du quartier de la gare ainsi que pour le lotissement Laporte et la zone de la Plaine. D'autre part, tout projet en instruction est consultable auprès des services techniques et peut être contesté pendant une période de deux mois.

- privilégier les déplacements doux (piétons et cyclistes). En particulier permettre aux personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes et jeunes enfants d'utiliser les trottoirs en toute sécurité.

Augmentation des pistes cyclables (25 km supplémentaires).

Il est prévu le Passage en souterrain des câbles électriques au fur et à mesure de la réfection des voiries pour libérer des surfaces de trottoir.

Les Trottoirs sont systématiquement abaissés en bout de chaussée.

Transition énergétique et écologique

- êtes vous prêts à signer le pacte pour la transition cité en pj, qui vous permet de choisir 10 mesures (parmi 32 propositions) en respectant 3 grands principes (les cases 1-2-3, permettant de vérifier que les mesures choisies équilibrent les principes)?

Oui cf PJ

- quel plan d'action concernant la précarité énergétique, la rénovation thermique du patrimoine municipal, l'aide à la rénovation des bâtiments individuels en particulier pour les revenus modestes locataires ou propriétaires ?

Sur le plan du patrimoine municipal : nous avons réalisé un diagnostic thermique en 2011 puis renouvelé en 2018. Selon le programme pluriannuel (ppi), il est prévu d'intervenir sur tous les bâtiments communaux (certains travaux ont déjà été réalisés dans les écoles primaires (école Cahan Lhermitte), à l'hôtel de ville (menuiserie) ainsi que le toit des viking). Nous continuerons sur cette lancée.

Sur le plan Individuel : cela relève de la compétence de la com com. Aujourd'hui il existe en prêt l'utilisation de la caméra thermique.

- Quels critères imposés aux constructeurs, bailleurs pour que les constructions neuves ne soient pas de fausses constructions dites « vertes » ?

Seule la loi peut imposer des critères tels que certain labels (passif) mais y encourager reste envisageable. La ville peut inciter les constructeurs à se rapprocher de certains réseaux (tel que Arpe pour la promotion des éco matériaux en Normandie) et à utiliser des matériaux sains, fenêtres en double ou triple vitrage, isolation en fibre de bois ou ouate de cellulose.

- refuser la prolifération des panneaux publicitaires en particulier lumineux

Tout cela est d'ores et déjà réglementé par un arrêté municipal. Ce règlement sur tout le territoire de la communauté de communes est appelé le PRLP.

- créer des ateliers de réparations, des ressourceries.

Une bicyclerie existe déjà. Vetnet recycle les textiles. Il est prévu de créer une ressourcerie. Reste à trouver le local.

- Créer un Conseil Citoyen Communal regroupant élu-es, citoyens et citoyennes, agriculteurs, agricultrices pour se rencontrer, s'informer, réfléchir ensemble et participer

aux décisions concernant l'alimentation que l'on veut de qualité, respectueuse de la nature et de la santé et viable pour les travailleurs de la terre.

Il ne reste que deux agriculteurs sur Yvetot que l'on peut associer à une réflexion sur les sujets évoqués. Il existe un Conseil Communal des jeunes et des comités de quartiers qui représentent les citoyens.

- exiger auprès de la préfecture une information précise pour les élu-e-s, les travailleur-ses, citoyen-ne-s, concernant les risques liés aux industries chimiques, nucléaires pour que tous et toutes soyons au fait des actions à faire en cas d'accident.

Le DICRIM existe. L'accès à cette information à chaque citoyen est obligatoire et consultable en mairie.

De nombreux exercices ppms ont lieu régulièrement notamment dans les écoles . LA préfecture et la dreal sont sollicitées pour la moindre suspicion de pollution chimique.